

Adresse des juges du tribunal du district d'Agen (Lot-et-Garonne),  
lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des juges du tribunal du district d'Agen (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794).  
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 374;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18363\\_t1\\_0374\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18363_t1_0374_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

enthousiasme que doit exciter dans des cœurs purs, amis de la justice, de la raison et de l'humanité, la proclamation de ces principes; elle ôte aux intrigans, aux fripons, aux dilapidateurs, tout espoir d'impunité. Elle proscrie tous les vices, pour établir le regne imperturbable de toutes les vertus. Elle assure pour toujours le triomphe de notre sainte liberté contre ses ennemis de tout genre.

Recevés donc, sauveurs de la patrie l'hommage de notre reconnaissance, l'assurance de notre parfaite soumission à vos décrets, et le serment solennel de sacrifier notre vie pour la cause du peuple que vous deffendés avec tant de dignité.

Représentans, conservés cette énergie qui a sauvé tant de fois la république, maintenés le gouvernement révolutionnaire. Il n'est à craindre que pour les méchants; l'homme vertueux ne le redoute pas. Restés à votre poste jusques à la paix, la confiance du peuple vous le commande, il n'attend que de vous son bonheur. Ne cessés de poursuivre les conspirateurs et les traîtres, de déjouer leurs manoeuvres iniques, et le peuple français ne cessera de vous proclamer comme ses libérateurs et ses pères.

Vive la République, vive la Convention.

Les administrateurs du district de Solliès.

M. LEJEUNE, NEGRIN, SENÉS, AGANAT.

## b

[Les membres du tribunal du district de Castellane à la Convention nationale, le 2 brumaire an III] (5)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans,

Il ne vous a pas suffi de terrasser le despote et ses satellites dans les immortelles journées des 9 et 10 thermidor. Vous avez voulu écraser la tyrannie et anéantir son système destructeur. Votre adresse du 18 vendémiaire dernier, en éclairant le peuple, lui fait connoître ses devoirs et ses droits, elle lui signale ses ennemis sous quelque masque qu'ils se cachent.

Cette adresse dans laquelle vous développés votre sollicitude sur les dangers qui menacent encore la liberté nous garantit les mesures sages et vigoureuses que vous aller prendre pour nous en délivrer entièrement.

Les membres du tribunal du district de Castellane applaudissent hautement aux principes que vous professés. Comme vous ils reconnoissent que ce n'est que le peuple entier qui forme le souverain et que c'est à la Convention nationale qu'est le centre de l'unité indivisible de la République : que la sauvegarde des droits et des propriétés des citoyens est la loi expression fidèle du voeu de tous, et que la justice seule doit succéder à la terreur.

Ces principes sacrés énoncés dans votre adresse, nous les professons et nous jurons, en vous invitant de demeurer à votre poste de les maintenir jusqu'à la mort.

REMUSAD, commissaire national,  
BONNET, greffier et 3 autres signatures.

## c

[Les juges du tribunal du district d'Agen à la Convention nationale, le 7 brumaire an III] (6)

Liberté, Unité, Égalité.

Citoyens représentans,

Après avoir terrassé les tyrans, il restoit à demasquer la tyrannie pour l'empêcher de renaitre et c'est ce que vous avez fait par votre adresse aux français. Vous avez dévoilé au peuple ses traits hideux, vous lui avez fait connoître les pièges qu'elle ne cesse de tendre à la liberté, et vous lui avez appris qu'un gouvernement heureux ne peut avoir d'autres bases que la vertu, les moeurs et la justice. Le développement que vous avez donné à ce principe sacré a repandu dans nos ames, cette douce émotion que fait toujours naitre la vertu : magistrats et citoyens, nous avons applaudi à votre sagesse autant que nous applaudissons à votre courage le 9 thermidor, et nous avons renouvelé notre serment d'obéissance aux lois, de zèle à les faire exécuter, et de rester inviolablement attachés à la représentation nationale.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

MARTINELLI, commissaire national  
et 3 autres signatures.

## d

[Les membres composant le tribunal du district de Montpellier à la Convention nationale, s. d.] (7)

Égalité, Liberté.

Représentans,

Vous avez fondé la République; des scélérats voulaient l'inonder de sang et l'étouffer dans son berceau, mais votre mâle énergie l'a sauvée dans les journées des neuf et dix thermidor, et vous venés de proclamer dans votre sublime adresse les vrais principes qui peuvent l'affermir, nous y adhérons avec enthousiasme, nous jurons d'en faire la règle de notre conduite et comme magistrats et comme citoyens; Représentans, restés fermes à votre poste, gardés l'attitude majestueuse que vous avez prise, continus de frapper le crime et de protéger la vertu, faites fleurir l'agriculture, le commerce et les arts, le peuple

(5) C 324, pl. 1400, p. 10.

(6) C 324, pl. 1400, p. 9.

(7) C 324, pl. 1400, p. 15.